Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 63 (1918)

Heft: 5

Artikel: La presse en Belgique

Autor: Loiseau, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-340061

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ce calibre permettrait à la division nouvelle de mordre à pleines dents dans certaines situations où les canons de 7,5 n'auraient aucune prise. Des tracteurs automobiles pour la route; des attelages haut le pied pour déboîter; un parc puissant sur auto-camions; une escadrille de réglage, rompue à son métier, tels seraient les accessoires indispensables de ces batteries, sans lesquelles je ne conçois pas la division de Cavalerie-Mitrailleuses, enfant mort-né d'un simple rêve.

Lieut.-colonel DE DIESBACH.

La Presse en Belgique¹.

C'était en juin 1915. Le général von Bissing, alors gouverneur de la Belgique envahie, éprouvait pour la trentième fois une rage inassouvie en trouvant sur son bureau le dernier numéro de La Libre Belgique, journal clandestin et insaisissable. Quand il eut déployé cette maudite feuille, sa colère atteignit à son paroxysme car, en première page, il vit, sous ce titre, « Son excellence le gouverneur von Bissing et son amie intime », sa photographie prise dans son propre bureau, tandis qu'il lisait un numéro de cette audacieuse publication. Et l'auteur de cette facétie courageuse avait même osé d'une ironique légende expliquer le cliché : « Notre cher Gouverneur, écœuré par la lecture des mensonges des journaux censurés, cherche la vérité dans La Libre Belgique.» Il y avait vraiment de quoi exaspérer un grand chef. Quoi, le respect n'irait pas toujours aux représentants de la Force, et les défenseurs du Droit, piétinés, trouveraient malgré tout le moyen de dire leur confiance et leur haine? La vigilance allemande redoubla; les plus fameux policiers furent lancés encore à la recherche des coupables qui devaient par la mort expier leur audace. Ils sont toujours en vie, et La Libre Belgique paraît encore : elle est le principal organe de la presse clandestine qui s'est organisée en Belgique pour compléter et rectifier les nouvelles incomplètes ou tendan-

¹ D'après le livre très édifiant et bien documenté de M. Jean Massart vicedirecteur de la classe des sciences de l'Académie royale de Belgique « La Presse clandestine dans la Belgique occupée ». Berger-Levrault, éditeurs, Paris et Nancy.

cieuses qui seules peuvent paraître dans les journaux autorisés par le gouvernement allemand et soumis à sa censure.

Le 20 août 1914, en effet, dès l'occupation de Bruxelles, la ville était privée de journaux, la plupart ayant, avant l'arrivée de l'ennemi, rendu leurs presses inutilisables et les autres refusant de se plier aux exigences d'une censure rigoureuse. Ce n'était pourtant pas le moment de rester sans nouvelles et la population, s'estimant en droit de savoir la marche des événements qui décidaient de son sort, eut recours à plusieurs ruses pour se les procurer. Comme les frontières étaient encore peu bien gardées et que les lignes d'armées n'étaient pas absolument infranchissables, des journaux étrangers arrivèrent à Bruxelles, qui circulèrent sous le manteau et qu'on se faisait passer avec curiosité. Au bout d'un certain temps, une quinzaine de jours environ, l'autorité allemande surveilla mieux ses frontières et la zone des armées ; il devint par trop périlleux d'importer les journaux en nombre suffisant. D'autre part, certains organes furent créés à Bruxelles, qui se soumirent au contrôle allemand, mais parurent par ce fait rapidement louches; on cessa vite de croire les nouvelles qu'ils donnaient, et le besoin de savoir la vérité, de dire entre soi sa confiance inébranlée, donna naissance à la presse clandestine.

C'est de ce double régime d'une presse tolérée parce que soumise à la censure et de journaux absolument prohibés parce que décidés à dire malgré tout la vérité que nous voudrions donner une idée.

* *

L'autorité occupante prit assez vite le soin de renseigner les populations qu'elle avait envahies. Elle pensa y suffire par quatre sortes de publications ; elle fit distribuer des fascicules gratuits et afficher des placards officiels, elle mit en vente des imprimés, elle laissa vendre en Belgique des journaux hollandais, et elle fit enfin paraître un certain nombre de quotidiens prétendus belges.

1. Les informations gratuites.

Les informations gratuites sont d'abord et surtout les affiches officielles qui doivent renseigner les Belges sur les opérations militaires, mais qui sont pleines de mensonges. Ainsi, le gouvernement de Berlin ne parla jamais de la bataille de la Marne; une simple allusion y fut faite dans un placard daté de Berlin, le 14 septembre, et où il est imprimé : « Sur le théâtre de la guerre à l'Ouest (France), ont lieu des opérations dont les détails ne peuvent encore être publiés et qui ont conduit à une bataille qui est favorable pour nous. Toutes les nouvelles répandues à ce sujet, par tous les moyens par l'ennemi et qui présentent la situation comme défavorable pour nous, sont fausses. »

Les Allemands sentirent bien que de pareilles affiches ne pouvaient suffire à convaincre les Belges. Ils les éclairèrent alors gratuitement de trois autres façons : le gouvernement fit distribuer des fascicules dans les trois langues allemande, française et flamande, tels que Les Conventions anglo-belges et des Discours du chancelier; puis, en dehors de ces moyens officiels, des organes d'outre-Rhin éditèrent des feuillets de propagande qu'on glissait dans les lettres d'affaires ou qui étaient distribués à profusion ; dans la plupart il était question de la violation de la Belgique, de l'incendie de Louvain racontés à la manière allemande. Enfin, tous les Belges ayant en Allemagne des relations de famille, d'amitié ou d'affaires, reçurent de leurs correspondants d'outre-Rhin de nombreuses lettres : toutes racontaient les mêmes choses, et bien qu'elles affirmassent être l'expression d'une opinion personnelle et librement exprimée, il était évident qu'un ordre supérieur les avait inspirées. Au hasard, nous relevons dans l'une : « Comment te trouves-tu sous la domination allemande ? J'espère que tu te plais sous le nouveau régime. Nous sommes certains de vaincre et que la Belgique restera allemande. Quel dommage que ton beau pays ait tant souffert de la guerre ; si la Belgique avait suivi l'exemple du Luxembourg... » Ou dans une autre : « C'est au roi Albert que vous devez cela. Pourquoi n'a-t-il pas laissé passer les Allemands ? Léopold aurait arrangé cela autrement ; n'ayez aucune crainte, les Allemands ne font de mal à personne, à moins que ce ne soit juste. »

Les commentaires seraient vains.

2. Les imprimés allemands en Belgique.

Les imprimés allemands en Belgique arrivent sous forme de journaux, de fascicules ou de cartes postales illustrées. Les journaux allemands n'eurent jamais aucun crédit auprès des Belges; un incident confirma cette suspicion où on les tenait. Il arriva, un jour, à Bruxelles, un ballot de Dusseldorfer General Anzeiger où on lisait, en première page: « Nouvelle avance allemande en Argonne », tandis que les mêmes numéros pris dans un autre sac portaient, à lamême place, que les Russes étaient mûrs pour la paix. C'est que certains journaux publient deux éditions différentes suivant le public auquel ils s'adressent: l'une pour le front oriental où on raconte que les Français sont battus, et l'autre pour le front occidental, où on décrit la déconfiture russe. Par une erreur de poste, le ballot à destination de la Russie, du 19 juillet 1915, était venu s'égarer en Belgique.

La plupart des brochures mises en vente se prétendent écrites par de bons patriotes belges, alors que plus personne n'est pris à ce piège grossier et qu'il est facile de reconnaître l'œuvre d'Allemands déguisés.

Les cartes postales arrivent à faire rire parfois : l'une ne représente-t-elle pas des uhlans devant Paris, en train de regarder la tour Eiffel, tandis qu'une autre montre l'assaut de la forteresse de Liége, qui est une ville ouverte sans rempart ; il en est enfin qui sont de tristes compositions comme celle où l'on voit les civils tirant sur les Allemands dans les rues de Louvain.

3. Les journaux hollandais.

Les journaux hollandais tolérés en Belgique sont ceux dont la germanophilie offre toutes garanties. Le plus répandu est le Nieuwe Rotterdamsche Courant, qui n'est cru par personne et qui est lui-même quelquefois censuré.

4. Les journaux prétendument belges.

Les journaux prétendument belges se lancèrent à Bruxelles, sous le contrôle de la censure, au bout d'une quinzaine de jours

d'occupation. Tout d'abord, ils ne purent publier aucun communiqué allié; puis ils eurent l'autorisation d'en publier de temps à autre certains passages. Le Bruxellois, un de ces organes nouveaux, pour s'excuser de ne pas donner les dépêches officielles de l'Entente, s'expliquait en ces termes dans son numéro du 24 octobre 1914 : « Nos lecteurs pourraient trouver étrange que nous ne publiions plus régulièrement les communiqués français. La raison en est bien simple. Il n'y en a plus ou presque plus. C'est à peine si, de temps en temps, le gouvernement publie quelques lignes. » Cette information mensongère suffirait à montrer l'esprit des rédacteurs, surtout si on ajoute que, d'un calcul publié par le Temps, il résulte que dans la semaine précédente, du 15 au 23 octobre, les communiqués français étaient particulièrement longs, ayant une moyenne de 23 lignes.

Ces publications furent donc vite discréditées au regard des Belges et chaque jour elles révélaient davantage la tendance qui présidait à leur rédaction; cette tendance était fatale quand on sait à quel degré de servitude étaient soumis les publicistes. N'en est-il pas qui, ayant cessé la publication de leurs feuilles, se virent forcés de la reprendre. Les directeurs de l'organe catholique Le Littoral et du libéral Echo d'Ostende, ayant refusé de donner satisfaction à la censure allemande qui les avait invités à faire reparaître leurs journaux, furent ainsi condamnés, pour insubordination, à plusieurs mois de prison. S'il est impossible d'ajouter foi aux nouvelles publiées par ces journaux qui, tout en se prétendant libres de toutes attaches avec l'ennemi, sont servilement domestiqués, il l'est encore plus de se fier aux feuilles directement inspirées ou rédigées par des créatures allemandes. Celles-ci sont nombreuses; citons entre autres: L'Information, De Gazet van Brussel, Het Vlaamsche Nieuws, De Vlaamsche Post, qui ne put vivre longtemps et qui périt, disent les Belges, d'auto-intoxication (on l'appelait De Vlaamsche Pest.)

Les Belges n'auraient donc pas été renseignés s'ils avaient dû se contenter de ce que la censure autorisait. Le gouvernement allemand ne laisse imprimer que des nouvelles qui lui sont favorables et paraître que les quotidiens capables de servir ses intérêts. Un détail donne bien l'idée de la défiance des Belges pour ces publications permises. En juin 1915, un plaideur s'adressa aux tribunaux pour demander l'insertion d'un article dans les journaux de Belgique ; par jugement du 15 de ce même mois, le tribunal belge débouta le demandeur, déclarant l'insertion impossible, «attendu que depuis l'occupation allemande il n'y a plus en Belgique de journaux belges, les feuilles qui paraissent quotidiennement dans le pays ne méritant pas ce titre. »

* *

Donner aux populations envahies des nouvelles aussi fausses sur les événements était de la part du gouvernement allemand une véritable provocation aux publications clandestines. Stimulés par cette mauvaise foi de leurs ennemis, les Belges créèrent, avec un talent d'organisation au moins égal à celui qu'on prête justement à la race allemande, une série de publications qui, depuis le premier mois de la guerre, put déjouer toutes les recherches de ceux qu'elle avait le don d'exaspérer. Cette organisation remarquable est particulièrement intéressante à connaître, car, si, de l'étude de la presse permise, on doit conclure au manque de franchise complet et à la maladresse des Allemands à manier les machines à faire l'opinion que sont les journaux, on trouve dans l'examen des prohibés la confirmation de l'héroïsme des Belges. Ils sont aussi courageux pour défendre leur pays violé que pour crier partout, sans que rien ne puisse les faire taire, qu'ils ont le sentiment inné du droit et qu'ils en seront toujours les défenseurs pleins de confiance.

Dès le début de l'invasion, dès le lendemain de l'occupation de Bruxelles, la population privée de tous journaux dut par la ruse se procurer les nouvelles qu'elle était justement impatiente de connaître. Par les frontières, on importa des journaux et des livres, on les fit circuler, recopier, réimprimer en cachette; puis, comme ces moyens d'information n'étaient pas suffisants, il fallut organiser toute une presse régulière et clandestine.

1. Importation et réimpression des journaux et des livres.

Les bataillons allemands « en route » vers Paris défilaient encore dans les rues de la capitale belge que déjà des patriotes audacieux avaient organisé un service d'importation de journaux. Ainsi, les Bruxellois pouvaient lire *Le Matin* et *La Mé*-

tropole, d'Anvers; La Flandre libérale et Le Bien public, de Gand, qu'on amenait en auto jusqu'aux avant-postes et qui passaient les lignes dans des paniers à légumes. Déballés dans quelques arrière-boutiques qu'on changeait tous les jours, ils étaient vendus par des camelots parcourant les rues en portant ostensiblement des cartes, des insignes patriotiques, des fruits, mais offrant en cachette La Flandre, par exemple, pour soixantequinze centimes, ou les journaux français : Le Journal, Le Petit Parisien, Le Matin, Le Temps; les quotidiens anglais The Times, The Daily Mail; les hollandais De Telegraaf; les suisses, Le Journal de Genève...

Vite, les difficultés devinrent grandes pour introduire en pays envahis les journaux que tous s'arrachaient, et les prix augmentèrent en proportion des risques courus ; les journaux français arrivèrent à se vendre deux et trois francs et le *Times* volumineux, qui s'achetait couramment cinq francs, trouva parfois des acquéreurs pour deux cents francs.

Des mouchards allemands circulèrent bientôt dans les rues, cherchant à se faire vendre ces journaux interdits ; un incident, occasionné par eux, valut à Bruxelles une très forte amende. Un jour qu'un agent provocateur arrêtait un camelot qui résistait, deux policiers bruxellois croyant le marchand injustement attaqué et ne reconnaissant pas le rôle officiel du mouchard vêtu en civil, prirent fait et cause pour le Belge agrédi. La ville de Bruxelles fut, pour ce passage à tabac d'un agent allemand, imposée pour une somme de cinq millions.

Par les mêmes procédés, des livres, des brochures étaient introduits chez les Belges qui purent ainsi lire : Les Crimes allemands, de Bédier ; La Violation de la neutralité belge et luxembourgeoise par l'Allemagne, de Weiss ; Qui a voulu la guerre? de Durckheim et Denis ; J'accuse ; La Belgique neutre et loyale, de Waxweiler...

Le gros inconvénient de ce moyen d'information était le nombre limité d'exemplaires qu'on pouvait seulement introduire. On les faisait bien circuler le plus possible, mais ces échanges étaient dangereux et les personnes prises à ce trafic étaient nombreuses et sévèrement punies. Il fallut recopier, dactylographier, photographier les trop rares exemplaires im_

portés, et c'est ainsi, par le zèle patriotique de tous, que fut combattue l'influence démoralisante des affiches et des publications allemandes. Certains de ces feuillets, environ une quinzaine, donnent des nouvelles quotidiennes sur les événements militaires; d'autres copient des extraits de la presse alliée: ceux-ci sont surtout: La Revue hebdomadaire de la presse française, L'Echo de ce que les journaux censurés n'osent ou ne peuvent pas dire, La Soupe, La Cravache, qui publie les dessins de Raemackers. On reproduisait ainsi des livres entiers, mais ce besoin de savoir continuait à valoir à beaucoup de gens de longs mois de prison. Ils étaient supportés avec résignation et confiance, parce que ces bons patriotes savent que si on peut museler un homme, il est impossible de réduire au silence une campagne de propagande entière.

2. Les publications originales.

C'est la partie la plus considérable et la plus intéressante de la presse en Belgique. Ce ne sont plus des extraits ou des copies que contiennent ces journaux, mais bien des articles inédit. et écrits par de vrais Belges restés dans leur pays sous les vexations et les persécutions de l'envahisseur. Parmi eux, la toute première place revient à La Libre Belgique. Ce bulletin de propagande et d'information « régulièrement irrégulier », dit le titre, ne se soumet à aucune censure. Son prix est « élastique de zéro à l'infini (prière aux vendeurs de ne pas dépasser cette limite) »; son adresse télégraphique est « Kommandantur, Bruxelles », et ses bureaux « ne pouvant être un emplacement de tout repos, sont installés dans une cave automobile ». Il n'insère pas d'annonces, parce que « les affaires étant nulles sous la domination allemande, il a supprimé les pages d'annonces et conseille à ses clients de réserver leur argent pour des temps meilleurs ». Le mystère est complet ; on ignore qui le rédige, les jésuites disent les uns, les francs-maçons affirment les autres, des Belges en tout cas. La Libre Belgique arrive par les moyens les plus variés : une fois, on la trouve dans la boîte aux lettres ; une autre, elle est apportée par un ami ; elle est répandue au passant par des intermédiaires nombreux et jamais les mêmes, ce qui diminue les risques de saisie. Grâce à toutes

ces précautions, elle vit malgré les recherches inlassables, mais malheureuses, de l'autorité allemande impuissante.

De nombreuses dénonciations arrivèrent à la Kommandantur, qui espérait par elles mettre la main sur ce maudit journal. D'après un de ces renseignements, une patrouille fut dit-on, envoyée pour procéder à l'arrestation depuis si longtemps attendue : c'est à la statue d'André Vésale, place des Barricades, qu'arriva ainsi ce détachement et le numéro suivant représentait l'arrestation de la statue! Mieux encore, des indications très précises arrivèrent une fois au gouvernement allemand : l'itinéraire, minutieusement tracé, fut suivi avec soin par la police armée et, parcourant un dédale de rues et passages, d'escaliers et couloirs, elle arriva finalement à des cabinets. Quelques jours après, von Bissing trouva, comme à l'ordinaire, sur sa table de travail La Libre Belgique, où il put voir en première page ses casques à pointes faisant les sommations d'usage à une porte de W.-C. Il est certain que l'autorité allemande, ainsi jouée et bafouée, fit tout pour faire cesser cet état de chose. Jamais encore elle n'arriva à un résultat, et nous devons, en passant, admirer ce que peut l'esprit quand il est au service de patriotes qui veulent coûte que coûte entretenir la confiance des leurs et dire à l'ennemi envahisseur leur haine et leur mépris.

La Libre Belgique n'est pas l'unique grand journal prohibé. La Vérité, Le Belge, Patrie! mènent la même campagne, De Vlaamsche New aussi, dont « la rédaction siège à la Kommandantur, en face de l'imprimerie de la Libre Belgique »; Motus, « journal des gens occupés », était exclusivement satirique, mais, traqué de trop près, il dut cesser de paraître. C'est lui qui, en annonçant la naissance d'un fils du Kronprinz, le baptisait « un nouveau prince monseigneur » et qui, suivant avec intérêt les variations de poids de l'empereur, annonçait qu'un journal, coupable d'avoir dit l'amaigrissement impérial, avait été condamné pour « pèse majesté »!

Toutes ces feuilles circulent sans arrêt. Cent exemplaires doivent représenter au moins mille lecteurs, mande *La Libre Belgique* et c'est ainsi largement, parce que les Belges sont heureux d'y lire l'expression vraie de leurs sentiments et d'inspirer une rage violente aux Allemands qu'ils ont grand plaisir

à ridiculiser et à injurier. Le nº 49 d'octobre 1915 dit au général von Bissing, à propos des mécomptes de sa police : « Notre imprimerie automobile, grâce à votre obligeance bien connue, se transporte d'un point à l'autre avec une essence, pardon, je veux dire avec une aisance (ce que c'est de fréquenter la Kommandantur, on en prend l'accent), avec une aisance donc que vous ne soupçonnez pas »; et plus loin: « Vous oubliez qu'en Belgique une promesse est un engagement sacré qui lie celui qui l'a faite aussi bien qu'un serment et mieux qu'un traité diplomatique; vous avez le grand tort de nous considérer comme annexés. Vous pouvez nous voler, nous emprisonner, nous fusiller même, mais vous ne nous ferez pas taire. Nous ne sommes pas des Allemands, ne nous mesurez donc pas à votre aune. Vous avez dit récemment, à ce qui nous a été rapporté, que les Belges sont indécrottables. Ce mot, qui rappelle trop les souvenirs que vos officiers ont laissés partout sur leur passage dans nos maisons et nos châteaux aurait dû vous brûler les lèvres, mais il est cependant l'expression malheureuse d'une idée vraie : les Belges sont indomptables ».

* *

Les Allemands, après plus de trois ans d'occupation doivent être convaincus de l'indomptabilité des Belges. Ils ont mis tout en œuvre pour essayer de les réduire à la plus dure des servitudes. Ils se sont montrés féroces ; l'Univers le sait et la presse clandestine imprime toujours quelques traits nouveaux ou inconnus de cette cruauté gothique ; elle a manqué son but, puisqu'elle a stimulé plutôt qu'abattu le courage du vaincu temporaire. Ils ont employé la fourberie pour tenter de rejeter les responsabilités de la guerre et de leurs massacres sur leurs propres victimes ; ces arguments, au lieu de les disculper, ont retourné contre eux la Civilisation entière. Ils ont appliqué tout leur système d'outrecuidance qui résume le Pangermanisme et ils ont satisfait sur les pays occupés leur rapacité ancestrale.

Tous ces « moyens de guerre », la presse clandestine les étale et les commente ; elle dit aussi qu'ils n'arrivèrent qu'à rendre le peuple belge plus confiant, plus ardent et plus haineux. La confiance en la victoire, elle ressort de chaque journal

clandestin; c'est grâce à elle que l'esprit belge, le zwange bruxellois est resté intact et s'exerce aux dépens de l'envahisseur. L'ardeur patriotique, c'est elle qui fait sortir de cette cage « barbelée et électrisée » qu'est la Belgique aujourd'hui, les jeunes gens en âge de milice désireux de rejoindre leur vaillante armée ; c'est elle qui fait préférer aux ouvriers la famine plutôt que le travail pour l'ennemi; c'est elle encore qui donne cette fière attitude à ceux que l'autorité allemande envoie en prison et qui se disent heureux d'aller « passer leurs vacances à l'Hôtel des Patriotes ». Mais ce qui ressort surtout de toutes ces publications prohibées, c'est l'aversion pour les Allemands : «La nation belge vous hait, — leur dit La Libre Belgique, parce qu'elle aime la droiture, la vérité, la justice, la loyauté, la sainteté des serments, et que sa patrie personnifie tout cela ». Cette haine, la « sainte haine », c'est elle qui avec la force indomptable du Droit, entretient l'héroïsme de la Belgique : le monde entier l'admire. André Loiseau.

La paix durable et immédiate.

Un auteur suédois, M. Ragnar Paijkull Sturzenbecker, a bien voulu m'adresser une brochure qu'il vient de consacrer à l'étude de la paix immédiate et durable, et me fait l'honneur de soumettre à mon attention les idées qu'il expose. Cette brochure est intitulée : Droit au but. Les conditions essentielles pour une paix durable¹.

A la base de son projet, l'auteur invoque la nécessité d'une réforme morale. Chacun, les peuples comme leurs gouvernements, doivent se libérer de l'esprit de vanité, levain de l'impérialisme. A cet effet, une première condition serait la suppression de la distinction entre « grandes puissances » et « Etats secondaires ». Les droits des peuples doivent être reconnus égaux, quelle que soit la superficie de leur territoire. Cette égalité serait assurée par différents moyens. Tous, pour

¹ Atar, édit., Genève.